



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE YAOUNDE

Février 2023

## Zoom sur les échanges commerciaux bilatéraux avec la CEMAC en 2022

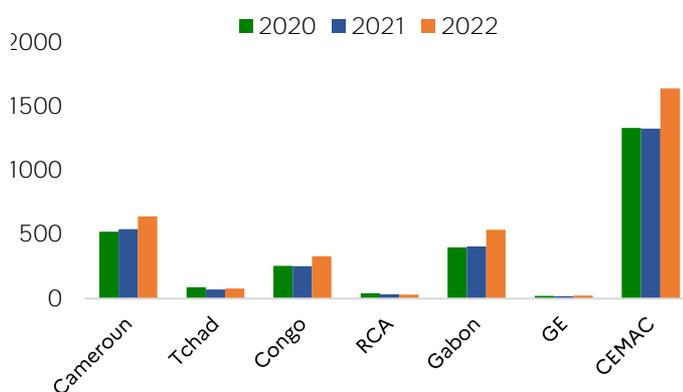
En 2022, les exportations françaises de marchandises vers les pays de la CEMAC sont en hausse de +313 M EUR (+24%) à 1 640 M EUR après avoir enregistré une baisse continue depuis 2012, accentuée entre 2014 et 2017 par la crise des matières premières. Cette reprise est principalement portée par les ventes vers le Gabon (+128 M à 537 M EUR), le Cameroun (+99 M à 641 M EUR) et le Congo (+ 76 M à 329 M EUR), et dans une moindre mesure, vers le Tchad (+9 M à 80 M EUR) et la Guinée équatoriale (+5 M à 23 M EUR). La Centrafrique fait figure d'exception avec une baisse des exportations françaises de -4 M à 31 M EUR.

### LE CHIFFRE À RETENIR

**1 640 M EUR**

d'exportations françaises vers  
la CEMAC en 2022

Exportations françaises vers les pays de la CEMAC (en M EUR)



Source : Douanes françaises

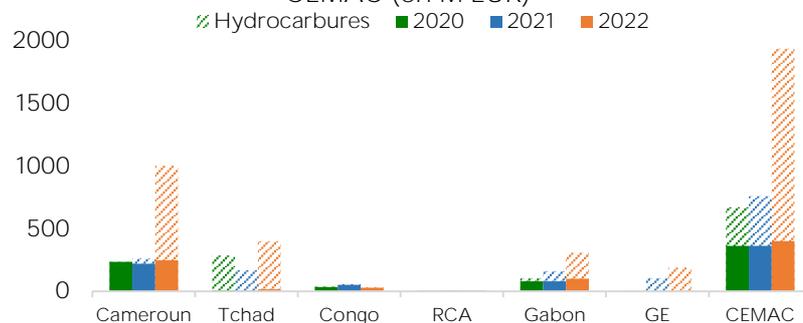
La tendance haussière des exportations concerne la grande majorité des produits. Les augmentations les plus élevées sont enregistrées sur les ventes de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (+99 M EUR), de produits agroalimentaires (+40 M EUR), de machines industrielles et agricoles (+37 M EUR) et de produits métallurgiques et métalliques (+30 M EUR). La hausse des exportations de produits agricoles vers la CEMAC s'explique principalement par l'augmentation des exportations de blé, en volume, comme en valeur. Dans le contexte de la perturbation des chaînes d'approvisionnement en raison de la guerre en Ukraine, et pour la CEMAC,

les importations de blé depuis la France ont contribué à compenser la diminution des échanges avec l'Ukraine et la Russie, d'où provenait la moitié des importations de blé en 2021.

S'agissant des importations françaises depuis la CEMAC, elles connaissent également une hausse en 2022. Elles atteignent 1,9 Md EUR, soit 1,2 Md de plus qu'en 2021 (+155%). Cet accroissement résulte d'une forte augmentation des achats d'hydrocarbures à 1,5 Md EUR (+ 1,1 Md). Là encore, cette variation est à mettre en lien avec la réorganisation des chaînes d'approvisionnements. Il est à noter que les hydrocarbures restent néanmoins des produits dont la volatilité des importations est très élevée, tant en volume qu'en valeur. Elles atteignaient par exemple 3,2 Mds EUR en 2012 et 0,5 Md en 2019.

Hors hydrocarbures, la hausse des importations s'élève à 37 M EUR et repose principalement sur le bois, le papier et le carton (+30 M à 144 M EUR). Les importations de la France depuis la CEMAC, hors hydrocarbures, s'établissent ainsi à 400 M EUR (+10% par rapport à 2021) et proviennent majoritairement du Cameroun (62% des importations hors hydrocarbures) et du Gabon (25%), suivis du Congo (7%), du Tchad (4%) et de la RCA (2%), les importations hors hydrocarbures de la Guinée équatoriale étant quasi inexistantes.

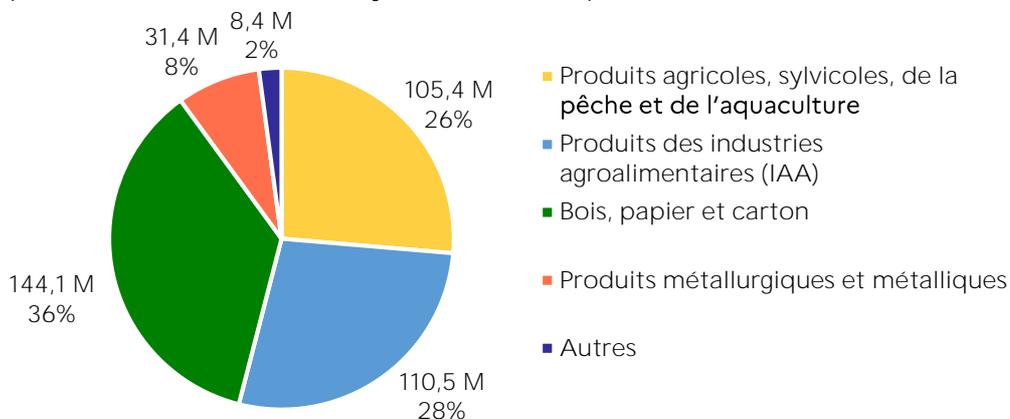
Importations françaises depuis les pays de la CEMAC (en M EUR)



Source : Douanes françaises

Au final, pour la première fois depuis une dizaine d'années, le solde commercial de la France avec la CEMAC est déficitaire à -297 M EUR (après un excédent de +568 M EUR en 2021), en raison principalement du déficit commercial de la France avec le Cameroun (-362 M EUR) qui résulte d'une forte hausse des importations d'hydrocarbures depuis le pays.

Importations françaises hors hydrocarbures depuis la CEMAC en 2022 (M EUR)



Source : Douanes françaises

## Régional

### Bourse sous-régionale : entrée de la société gabonaise SCG-Ré et radiation de SIAT Gabon

Le 26 janvier a marqué l'[inscription](#) de 250 000 titres de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré) au compartiment A - Grandes entreprises de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale. Alors que cette arrivée de SCG-Ré avait porté à 7 le nombre d'entreprises sur le compartiment actions de la Bourse, l'[annonce](#) de la radiation de la cote de la Société d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale (SIAT) du Gabon dès le 13 février a fait redescendre le nombre d'entreprises cotées à 6. Selon la BVMAC, cette radiation fait suite à « une injonction de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), le régulateur dudit marché agissant lui-même conformément à certaines dispositions réglementaires ». En conséquence, la capitalisation boursière globale est [en baisse](#) de 32,29 % à 442,3 Mds FCFA, et la capitalisation flottante passe de 70,4 Mds à 64,7 Mds FCFA.

### Cosumaf : consultation publique pour le projet de nouveau Règlement général

Le président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), Naggoum Yamassoum, a lancé le 1<sup>er</sup> février 2023 un [avis de consultation publique](#) afin de permettre aux acteurs et intervenants du marché financier sous-régional, ainsi qu'au public, de formuler leurs propositions et observations sur le [projet de Règlement général](#) de la Cosumaf. La consultation était ouverte jusqu'au 15 février 2023. Le nouveau Règlement général a pour objet de préciser les modalités pratiques du [Règlement sur l'organisation et fonctionnement du marché financier](#) de la Cemac, adopté en juillet 2022.

### Publication du 13<sup>ème</sup> numéro de la Lettre de la recherche de la BEAC

La Direction Générale des Etudes, Finances et Relations Internationales de BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale) a publié le 7 février 2023 sa [Lettre de la Recherche](#) pour le deuxième semestre 2022. Le numéro revient principalement sur le bilan de cinquante ans de politique monétaire de la BEAC. Il met également en avant des travaux de recherche sur les sujets tels que : (i) « [Dettes extérieures et fuite des capitaux au Cameroun](#) », (ii) « [Changement climatique et politique monétaire dans les pays en développement](#) », (iii) « [La réduction de la fuite des capitaux en Afrique : L'intégration financière régionale importe-t-elle ?](#) ».

### 64 M EUR d'aide humanitaire de l'Union européenne à l'Afrique centrale

L'Union européenne (UE) a [annoncé](#) le 6 février 2023 l'octroi d'une aide humanitaire de 181,5 M EUR en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. L'Afrique centrale reçoit une enveloppe de 64 M EUR, les pays bénéficiaires étant le Tchad (26,5 M), la République centrafricaine (20,5 M), et le Cameroun (17 M). Le financement devrait permettre entre autres de : (i) fournir une aide aux populations déplacées, (ii) soutenir les victimes de violations des droits de l'homme, (iii) apporter une aide alimentaire aux ménages et aux communautés les plus démunies, (iv) améliorer l'accès aux soins de santé aux populations, et (v) renforcer les systèmes d'alerte précoce et les mesures de résilience face au changement climatique.

### Indice de perception de la corruption : dégradation du score de l'Afrique centrale

Transparency International a publié fin janvier 2023 l'[édition 2022](#) de son indice de perception

de la corruption dans le monde. **L'Afrique** subsaharienne reste la région du monde où la perception de la corruption est la plus importante avec un score de 32/100 (le score va de 0 à 100, avec 100 qui représente un pays très peu corrompu) contre une moyenne mondiale de 43/100. Le score en Afrique centrale (moyenne des six pays de la CEMAC, de RDC et de Sao Tomé-et-Principe) **s'établit à 25/100, en** baisse de 1 point sur un an, et de 2 points sur 10 ans.

Par rapport à 2021, l'indice se détériore au Cameroun, au Tchad et au Gabon (qui reste toutefois le pays de la CEMAC le mieux classé). Une légère amélioration est néanmoins observée en RDC avec une hausse de 1 point du score à 20/100 qui permet au pays de gagner 3 places dans le classement (désormais 166<sup>e</sup> sur 180 pays). Comparativement à la perception de la corruption d'il y a 10 ans, hormis Sao Tomé où la situation s'est améliorée (+3 pts pour le score à 45/100), le score stagne au Cameroun et au Tchad, tandis que tous les autres pays de la région enregistrent une dégradation de leur score, des importantes baisses étant enregistrées au Gabon (-6 pts à 29/100), et au Congo (-5 pts à 21/100).

## Cameroun

### Le Cameroun annonce un besoin de 2 556 Mds FCFA pour atteindre l'autosuffisance alimentaire

A l'occasion du 2<sup>e</sup> Sommet sur l'Alimentation en Afrique tenu à Dakar du 25 au 27 janvier 2023, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Gabriel Mbairrobe, a présenté aux investisseurs et partenaires de développement le **pacte du Cameroun pour l'alimentation d'un** montant de 2 556 Mds FCFA nécessaire pour permettre au pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et devenir un pays exportateur. La stratégie de développement du secteur rural au Cameroun prévoit un soutien des filières maïs, riz, soja, huile de palme, de la pêche, de la pisciculture et de l'élevage bovin pour le lait. En

réponse aux besoins exprimés par les pays africains lors du Sommet, la Banque Africaine de Développement et d'autres partenaires financiers, dont la Banque islamique de développement, ont **annoncé** des appuis à ce stade de 30 Mds USD pour accompagner l'Afrique dans son ambition de se nourrir elle-même et de participer à la lutte contre la faim dans le monde.

### Signature d'un MOU pour le développement de la zone industrielle intégrée au Port autonome de Kribi

Patrice Melom, Directeur général du Port autonome de Kribi, a **procédé à la signature d'un** mémorandum d'entente le 15 février 2023 avec les entreprises Bolloré Africa Logistics (racheté en décembre 2022 par MSC), l'opérateur philippin ICTSI (International Container Terminal Services), l'Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) et la China Harbour Engineering Company (CHEC) pour développer une zone industrielle intégrée d'une superficie de 1500 ha pour un coût de 550,3 Mds FCFA. Ce projet consiste en l'aménagement, l'exploitation et l'entretien d'un espace viabilisé de 1500 hectares en vue de l'installation d'entreprises logistiques et industrielles dans la zone industrialo-portuaire de Kribi. Ces éléments seront mis à disposition des sociétés à titre locatif. Celles-ci pourraient bénéficier d'exonérations fiscalo-douanières en vertu de la loi de 2013 portant incitation à l'investissement privé au Cameroun et du dispositif régissant les zones économiques. Le développement de cette zone industrielle pourrait contribuer à améliorer la compétitivité du commerce extérieur du Cameroun et l'industrialisation de l'économie locale.

### Financement de 33,4 Mds FCFA de l'AFD pour des projets dans la partie septentrionale

A l'occasion de la visite au Cameroun du

Directeur Général de l'AFD, Rémy Rioux, une convention de financement et trois notes d'intention ont été [signées](#), d'un montant total de 33,42 Mds FCFA, pour la mise en œuvre de trois projets dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord : le projet de modernisation industrielle de la Société de développement du Coton (Sodecoton), le projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA II) et le projet Cameroun septentrional vert et résilient.

S'agissant du projet de modernisation de la Sodecoton, une convention de prêt non souverain de 19,68 Mds FCFA a été signée entre la Sodecoton et l'AFD. De même, une note d'intention relative à l'octroi d'une subvention de 6,5 Mds FCFA de l'Union Européenne a été signée pour accompagner la Sodecoton dans son processus de transition énergétique. Ces deux financements sont destinés à la modernisation de 9 usines de la Sodecoton dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ; à la construction de deux nouvelles usines d'égrenage et à l'équipement de cinq sites industriels avec des centrales photovoltaïques d'une puissance installée de 10 MW.

Une note d'intention portant sur un financement de 3,94 Mds FCFA au bénéfice du programme « Cameroun Septentrion Vert Résilient » a également été signée. Ce financement va permettre une meilleure coordination et un meilleur encadrement et déploiement des activités agropastorales inclusives, durables, rentables et respectueuses de l'environnement. Le 4<sup>e</sup> financement est relatif à la réalisation de la deuxième phase du Projet d'Appui au développement des filières agricoles (PADFA2). Le financement de ce projet va contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. L'objectif étant d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations familiales agricoles, productrices de riz et d'oignon dans les zones d'intervention.

## Restructuration de la dette de la Sonara : signature d'un nouvel accord

Le ministre des Finances, et le groupe PSTV (Positive Energy), l'un des fournisseurs de pétrole brut et de produits pétroliers de la Sonara (Société nationale de raffinage), ont procédé le 26 janvier 2023 à la signature d'une convention pour le rééchelonnement et le remboursement de la dette de la Sonara vis-à-vis de la société PSTV. Cette dette, évaluée à 14 M USD (env. 8,5 Mds FCFA), sera remboursée sur dix ans au taux d'intérêt de 5,5 %. Cet accord fait suite à celui déjà conclu en septembre 2022 avec le trader suisse Vitol. Pour rappel, [l'incendie survenu en mai 2019](#) avait entraîné l'arrêt des activités à la Société Nationale de Raffinage, entravant la capacité de la raffinerie à honorer ses engagements (évalués alors à plus de 700 Mds FCFA à fin 2019 selon les chiffres de la CAA). Une première convention avait été [signée](#) en octobre 2021 avec neuf banques pour la restructuration d'une dette de près de 260 Mds FCFA.

## Accord des services pour la troisième revue du programme en cours avec le FMI

Les services du FMI ont [annoncé](#) le 30 janvier 2023 qu'ils sont parvenus à un accord avec les autorités camerounaises pour la troisième revue du programme économique et financier conclu en juillet 2021. La validation de cette revue par le Conseil d'Administration du FMI devrait permettre de décaisser un montant de 55,2 M DTS (environ 74,6 M USD) en faveur du Cameroun. Selon les services du Fonds, la reprise économique se poursuit au Cameroun. La croissance est estimée à 3,4 % en 2022 et devrait s'établir à 4,3 % en 2023. Les pressions inflationnistes sont toutefois importantes, avec une inflation qui aurait atteint 6 % en 2022, et devrait rester autour de ce même niveau en

2023, portée par la hausse des prix des produits alimentaires. Pour le FMI, les perspectives à moyen terme restent positives mais reposent sur une poursuite des réformes structurelles, notamment sur **l'amélioration du climat des affaires**, et la réforme de la politique fiscale en **vue d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures non pétrolières et d'élargir l'assiette fiscale**.

## Hausse des prix des carburants et mesures d'accompagnement

Le gouvernement camerounais a annoncé le 31 janvier 2023 **l'augmentation des prix à la pompe à compter du 1<sup>er</sup> février 2023**. Le litre de l'essence super enregistre une hausse de 100 FCFA (+15,8 %) à 730 FCFA (1,11 euro). Le litre de gasoil coûte désormais 720 FCFA (1,10 euro) en augmentation de 25,6%. Enfin, le litre de pétrole industriel revient à 590,19 FCFA (0,90 euro), enregistrant une hausse de 36,5%. Comme **mesures d'accompagnement, le gouvernement a annoncé une hausse des salaires des agents publics de 5,2 % et la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) à 41 875 FCFA par mois (+15 %)**. Par ailleurs, le prix du pétrole lampant reste à 350 FCFA le litre, de même que la bouteille de gaz domestique dont le prix reste inchangé à 6 500 FCFA. Pour rappel, les subventions aux carburants auraient atteint 700 Mds FCFA (près de 3 % du PIB) en 2022. La hausse des prix à la pompe, accompagnée de mesures visant à en atténuer les répercussions sur les populations les plus vulnérables, était ainsi **l'une des recommandations du FMI** pour assurer la stabilité macroéconomique du pays. Suite à la hausse des prix des carburants, les [tarifs du transport urbain](#), qui font l'objet d'un contrôle de la part du Ministère du Commerce, ont également été revus à la hausse.

## Afreximbank octroie un prêt de 53 M EUR au Cameroun pour l'électrification rurale

Le Président Paul Biya a signé le 6 février 2023 [un décret](#) autorisant le ministre en charge de l'Economie à signer un accord de prêt avec la banque africaine d'export-import Afreximbank. Le prêt, d'un montant de 53 M EUR (34,8 Mds FCFA), est destiné à financer partiellement la 3<sup>ème</sup> phase du projet d'électrification de 1000 localités rurales par système solaire photovoltaïque. Près de 200 localités sont concernées. La mise en œuvre de cette phase, devrait porter à 550 le nombre de localités électrifiées par système solaire, depuis le lancement du projet en 2016 par le Ministère de l'Eau et de l'Energie. Les deux premières phases du projet, en cours de réalisation, ont bénéficié de financements de l'entreprise chinoise Huawei Technologies (106 M USD), et de la Bank of China (123,3 M USD). Selon la [Banque mondiale](#), en 2020, seulement 25% de la population rurale au Cameroun ont accès à l'électricité.

## Un crédit de 33,25 M EUR de la BID pour la reconstruction des régions anglophones

Le Président Paul Biya a également [autorisé](#) le 6 février la signature d'un accord de prêt avec la Banque Islamique de Développement (BID) pour le montant de 33,25 M EUR (21,2 Mds FCFA). Le financement est affecté au Plan Présidentiel de Reconstruction des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le plan de reconstruction des deux régions anglophones du pays dévastées par une crise sociopolitique depuis 2016, est évalué à 154 Mds FCFA. A début juillet 2022, 11,5 Mds FCFA avaient été mobilisés. La [loi de finances 2023](#) a entériné l'ouverture d'un Compte d'Affectation Spéciale pour le programme de reconstruction avec une dotation de 15 Mds FCFA pour l'année 2023.

## Signature d'une convention fiscale bilatérale avec la République tchèque

Le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, et l'Ambassadeur de la République tchèque, Zdeneck Krejci, ont [signé](#) le 7 février 2023 à Yaoundé une convention fiscale entre les deux pays. La convention, qui résulte de négociations entamées en 2014, vise à éviter la double imposition ainsi que l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu.

## Centrafrique

### Inauguration de la Dorsale à fibre optique nationale et de l'interconnexion avec le Congo

La [Dorsale à fibre optique nationale](#) et l'[interconnexion avec la République du Congo](#) ont été [inaugurées](#) le 6 février 2023 par le Président Faustin-Archange Touadéra. Ce projet est financé par l'Union européenne (16,6 M EUR) dans le cadre de son programme d'investissements Global Gateway Afrique-Europe et par la Banque Africaine de développement (16,7 M EUR). Cette initiative vise le désenclavement numérique de la Centrafrique et la diversification de son économie. La fibre optique a été déployée sur 935 kilomètres interconnectant la Centrafrique, le Cameroun et le Congo. Un centre national de données, vingt Centres Communautaires Numériques (CCN), un Centre de Formation Digitale (CFD) à Bangui et un incubateur d'entreprises au sein de l'Institut Supérieur de Technologie de l'Université de Bangui devraient également voir le jour. Le déploiement de la fibre optique en Centrafrique s'inscrit dans le cadre du projet de dorsale à fibre optique d'Afrique centrale (Central African Backbone - CAB).

### Fin de la mission des services du FMI au titre de l'article IV de l'année 2022

Dans le cadre de l'article IV, une équipe des services du FMI [s'est rendue](#) à Bangui du 5 au 16 décembre 2022 et les discussions ont continué en virtuel avec les autorités centrafricaines jusqu'au 20 janvier 2023. Selon le FMI, la Centrafrique traverse une période économique difficile en raison de la hausse des prix des produits alimentaires générée par la guerre en Ukraine et les pénuries de carburant. Une **inflation à deux chiffres aurait d'ailleurs été atteinte en Centrafrique en 2022**, soit le niveau le plus élevé de la zone CEMAC, entraînant un **accroissement de l'insécurité alimentaire**. Le FMI encourage les autorités centrafricaines à solliciter des financements internationaux sous forme d'appuis budgétaires et de financements concessionnels pour assurer la soutenabilité de sa dette ainsi que de ses finances publiques qui ont pâti de la politique de subvention au carburant. La situation budgétaire devrait se stabiliser en 2023 selon les prévisions de la loi de finances grâce à l'augmentation des prix du carburant, qui devrait permettre une meilleure collecte de recettes fiscales, et à la mise en œuvre de nouvelles mesures et réformes. Enfin, l'équipe du FMI a rappelé l'importance d'harmoniser la loi centrafricaine relative aux cryptomonnaies avec les accords signés au sein de l'UMAC et les dispositions de la CEMAC.

## Congo

### Le FMI valide la seconde revue du programme de facilité élargie de crédit conclu avec le Congo

Le Conseil d'Administration du FMI a validé, le 6 février, la deuxième revue du programme de facilité élargie de crédit (FEC) de 456 M\$ conclu en janvier 2022 avec le Congo. Après un premier décaissement de 90 M\$ effectué à la suite de la conclusion de ce programme, cette nouvelle étape a permis au Congo de bénéficier d'un deuxième décaissement immédiat de 87 M\$. Le Fonds relève, dans son [évaluation de cette deuxième revue](#), les progrès réalisés par les autorités congolaises dans la mise en œuvre des réformes structurelles mais observe que la

réalisation des critères de performance s'affaiblit. Il encourage les autorités à poursuivre la mise en œuvre des réformes, notamment dans les domaines de la gestion des finances publiques et de la dette, de la gouvernance et de la transparence, et note que les réformes dans le secteur de l'énergie sont essentielles.

## Le gouvernement annonce le début de la troisième phase de l'opération d'apurement des arriérés intérieurs

Dans un [communiqué](#) signé le 8 février 2023, le ministre des Finances annonce le démarrage, à compter du 20 février, de la troisième phase de l'opération d'apurement des arriérés intérieurs audités dont le montant est compris entre 51 M et 80 M FCFA. Conformément à la stratégie arrêtée de commun accord avec les partenaires au développement, deux options de paiement se présentent aux [57 créanciers](#) répertoriés par le ministère pour cette opération, à savoir : accepter une décote de 35% sur leur créance et recevoir un paiement intégral du restant dû, exonéré des impôts et taxes exigibles par l'État, ou étaler le paiement de leur créance sur cinq ans, avec règlement de la première échéance courant l'année 2023. Cette troisième étape fait suite au lancement au second semestre 2022 des deux premières phases de l'opération d'apurement des arriérés intérieurs compris entre 0 et 50 M FCFA.

## La construction de la cité gouvernementale de Brazzaville confiée à Lilium Capital et Summa

Le ministère en charge de la promotion des partenariats publics-privés et les entreprises Lilium Capital (cabinet de conseil et d'investissements basé aux États-Unis) et Summa (société turque de construction) ont signé le 1<sup>er</sup> février à Brazzaville un protocole d'accord portant sur la construction de la cité gouvernementale et sur l'achèvement du

chantier du ministère de l'Intérieur. Lilium Capital est chargé de la mobilisation des ressources pour la réalisation de ces infrastructures dont les travaux devraient durer 24 mois. Il s'agit du deuxième grand projet qui sera réalisé au Congo par la société turque Summa, après celui du Centre international de conférences construit à Kintélé, à la périphérie nord de Brazzaville.

## Le Congo prend des mesures pour amortir l'impact de la hausse des prix du carburant

L'État congolais a pris des mesures devant permettre de limiter les effets de la hausse des prix du carburant qui ont augmenté de 5% depuis le 31 janvier 2023, passant de 595 FCFA à 625 FCFA pour l'essence et de 475 FCFA à 500 FCFA pour le gasoil. Ces mesures exceptionnelles de soutien, effectives depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, bénéficient aux transporteurs publics de marchandises et/ou de personnes. Elles prévoient la prise en charge par l'État de la taxe de roulage et de l'autorisation de transport public, la prise en charge partielle par l'État de la patente à hauteur de 50%, ainsi que la réduction des frais de passage aux péages. Bien que [l'arrêté ministériel](#) qui fixe ces mesures dispose que les tarifs en vigueur du transport public de marchandises et/ou de personnes demeurent inchangés, le syndicat des transporteurs et le réseau des associations des consommateurs ont souhaité qu'il y ait un mécanisme de contrôle afin d'éviter la flambée des prix de transport et la recrudescence du phénomène de « demi-terrain ».

## Lancement du projet d'accélération de la transformation numérique

Les autorités congolaises ont lancé le 24 janvier le Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) au Congo qui vise à doter le pays d'infrastructures de télécommunications,

améliorer l'accès à internet haut débit dans les localités non connectées, améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics et inciter les entrepreneurs à développer des plateformes numériques. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 100 M USD, le PATN sera mis en œuvre sur une durée de cinq ans, en s'appuyant sur les importants investissements déjà réalisés par l'État et ses partenaires pour la construction des infrastructures numériques (couverture nationale en fibre optique et interconnexions en fibre optique avec le Gabon, le Cameroun et la RCA). Ce projet est par ailleurs soutenu par la Banque européenne d'investissement et l'Union européenne qui devraient y contribuer à hauteur respectivement de 35 M EUR (prêt) et 15 M EUR (don).

## Gabon

### Perenco lance la production d'un nouveau champ pétrolier « Wamba »

Perenco, leader du secteur pétrolier au Gabon qui produisait 100 000 barils par jour en 2021, a démarré l'exploitation du champ pétrolier « Wamba », un an seulement après sa découverte. Ce champ offshore, dont Perenco extrait plus de deux mille barils de pétrole par jour, est situé à plus de 50 mètres de profondeur. D'importants investissements ont été nécessaires pour la mise en exploitation, avec un investissement global de 50 millions de dollars ayant permis l'installation d'une nouvelle plateforme élévatrice, d'un nouveau pipeline d'export ainsi qu'un câble électrique sous-marin de 4 kilomètres. Perenco a déclaré maximiser l'utilisation des infrastructures déjà en place afin de limiter l'impact carbone de ce nouveau champ.

### Reprise du trafic pour le Transgabonais après un mois d'arrêt

Depuis le 8 février, les trains de fret circulent de nouveau sur l'unique artère ferroviaire du pays, après la remise en état de la voie et des tests qui se sont avérés concluants. Cette voie essentielle pour le transport de minerai et de bois, les deuxième et troisième postes d'exportation au Gabon, est de nouveau fonctionnelle après seulement un peu plus d'un mois de travaux, alors que les premières évaluations prévoient un délai allant de 3 à 6 mois pour la réhabilitation. Plus de 300 000 m<sup>3</sup> de terres et de roches ont été déblayés afin de permettre la reprise du trafic entre Owendo et Franceville, notamment grâce à l'investissement très important d'Eramet, à travers sa filiale Comilog, dans la réalisation des travaux. Les trains de voyageurs devraient pour leur part reprendre du service dans les semaines à venir.

### Perenco reçu chez le ministre du Pétrole pour un point d'étape sur l'usine de gaz de Batanga

Les responsables du groupe Perenco, Denis Chatelan, directeur Afrique et Adrien Broche, directeur général Gabon, ont été reçus en audience par le ministre du Pétrole, Vincent de Paul Massasa, afin de faire un bilan d'étape sur le projet de construction de l'usine de gaz butane à Batanga. Le démarrage de l'usine est prévu pour la fin du premier semestre 2023 et devrait permettre de produire environ 15 000 tonnes de butane par an. Le Gabon importe actuellement 40 000 tonnes de butane annuellement et en produit 10 000, ce projet mené par Perenco permettra donc au Gabon de réduire fortement ses importations et sa dépendance extérieure pour le gaz butane. Le projet est actuellement en bonne voie et la mise en exploitation devrait se faire dans les temps.

## Forte hausse du commerce bilatéral entre la France et le Gabon en 2022

L'année 2022 est marquée par une forte hausse des échanges entre la France et le Gabon, les exportations atteignant 537 M€ (+32% par rapport à 2021), un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2015. Sur l'année 2022, une très forte augmentation des exportations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture est observée (+89%). Cette hausse s'explique par un effet prix avec l'inflation sur les produits agricoles liée à la guerre en Ukraine, mais également un gain de part de marché, le Gabon important une partie de son blé de Russie et d'Ukraine avant la guerre. D'autre part, une forte croissance des exportations de machines industrielles et de produits métallurgiques est observée, conséquence de la relance de l'investissement au Gabon, notamment dans le secteur extractif. Les importations sont également en forte hausse en 2022 (+92% par rapport à 2021), principalement liée à la forte augmentation des importations d'hydrocarbures et des produits des industries extractives (+161% en un an).

## Le PNUD lance le programme « Youth Connekt : entrepreneurs d'impact »

Le PNUD, en collaboration avec Okoumé Capital et la Société d'incubation numérique gabonaise, lance son programme « Youth Connekt : entrepreneurs d'impact » au Gabon ayant pour but de favoriser le développement d'entreprises locales, orientées notamment vers l'économie verte et le numérique. Les projets doivent en outre répondre aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Le programme doit durer trois mois pour les dix start-ups de la cohorte « entrepreneurs d'impact » qui ont été sélectionnées. Elles bénéficieront d'un appui au renforcement de leurs capacités ainsi que d'un accès à un financement de 10 millions FCFA. Les

projets sélectionnés couvrent un large éventail de secteurs, allant de l'agriculture et l'aviculture, à la location immobilière, en passant par la fintech.

## Guinée équatoriale

### Secteur pétrolier : attribution de blocs à Panoro Energy et Africa Oil Corporation

Le 20 février 2023, la société britannique Panoro Energy et la canadienne Africa Oil Corporation ont annoncé avoir obtenu des participations dans des blocs pétroliers en Guinée équatoriale. La Société Panoro bénéficie d'une participation de 56 %, aux côtés de Kosmos Energy (24%) et la compagnie pétrolière nationale GEPetrol (20%), dans l'exploitation du bloc EG-01 qui borde les blocs G et S où l'entreprise est déjà présente. Quant à Africa Oil Corp, la société a signé deux contrats de partage de production avec la Guinée équatoriale pour les blocs offshore EG-18 et EG-31. Africa Oil détiendra 80% des intérêts dans chaque bloc, le reste devant revenir à GEPetrol. La mise en exploitation réussie de ces blocs pourrait à terme contribuer à faire remonter la production pétrolière du pays, qui connaît une baisse régulière depuis quelques années, du fait du vieillissement des champs pétroliers. Selon l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole), la production pétrolière du pays s'est établie à 83 000 b/j en 2022, en baisse de 14 % par rapport à 2021.

## Tchad

### Projets de création de zones économiques spéciales dans le Logone Occidental

L'Etat tchadien avait annoncé fin juillet 2022 (ordonnance n°002/PCMT/2022) son projet de

création de zones économiques spéciales dans plusieurs villages de la région du Logone Occidental. Le projet de loi portant ratification de l'ordonnance a été adopté en décembre 2022. La création de ces zones franches a pour objectif d'encourager les investisseurs à s'installer au Tchad. Toutefois, le projet fait aujourd'hui face à une réticence de la part de la société civile. En effet, les terres qui ont vocation à accueillir des zones industrielles sont à l'heure actuelle occupées par des producteurs agricoles. Certains habitants réclament alors que la cession de leurs terres (seule source de revenus), fasse l'objet d'une indemnisation suffisante de sorte à ce qu'ils puissent subvenir à leurs besoins. D'autres mettent en avant le fait que le projet ne respecte pas le chronogramme annoncé par le schéma national d'aménagement du territoire 2014-2035. Certaines craintes demeurent également quant à de potentiels problèmes fonciers qui pourraient émerger dans la plus petite des provinces du pays, ayant la plus forte densité de population au kilomètre carré.

## Deuxième édition du Salon international des investissements et de porteurs de projets

Du 6 au 10 février 2023, s'est tenu au Palais de la culture, le Salon International des Investissements et de Porteurs des Projets au Tchad. Ce salon visait à mettre en relation les petites, les moyennes et les grandes entreprises en vue d'une synergie d'actions pour contribuer conjointement à la performance économique du pays. Impliquant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) du Tchad et l'Agence Nationale des Investissements et des Exportations (ANIE), le salon a permis la création d'un cadre d'échange sur l'investissement, l'entrepreneuriat, et la formalisation de secteurs d'activités clés au Tchad (élevage, agriculture, transports).

## Début des travaux pour le projet PACAJ

Le 8 février 2023 a eu lieu à N'Djaména la cérémonie de lancement des travaux du Projet d'aménagement du Canal des jardiniers (Pacaj) avec le ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Mahamat Assileck Halata au quartier Ardep-Djournal. Ce canal traverse cinq quartiers, à savoir : Ridina, Ardep-Djournal, Paris-Congo, Moursal et Sabangali. Long de 2 km, pour un coût global de 9,84 Mds FCFA (15 M EUR), il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et ambitionne d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines. Au-delà de l'objectif d'assainissement et d'amélioration de la salubrité de la zone, ce projet cherche à créer un espace de convivialité et de mieux-vivre ensemble avec des équipements commerciaux, sportifs et de loisirs, dans un cadre paysager rénové. Ce projet contribue également au développement de la résilience de la capitale du Tchad avec des infrastructures de lutte contre les inondations et de gestion durable des déchets, tout en accentuant le verdissement des zones urbaines.

## Convention de financement de 40 M EUR entre le Tchad et l'UE

Le 8 février 2023, le ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux, M. Moussa Batraki, et le Chef de Délégation de l'Union Européenne au Tchad, M. Kurt Cornelis, ont procédé à la signature d'une convention de financement d'un montant de 40 M EUR (26,3 Mds FCFA). Cette convention vise dans un premier temps à développer le projet AQUEDUCT (Projet Amélioration de la Qualité et l'Equité du Système Educatif au Tchad) dont l'objectif est de combattre l'analphabétisme dans les provinces des Wadi-Fira, de l'Ouaddäi, de Mandoul et du Logone Oriental. Dans un second temps, la convention vise à financer et mettre en place un suivi écologique et une gestion durable du grand écosystème

fonctionnel de Zakouma, ainsi que de la réserve naturelle et culturelle de l'Ennedi.

## RDC

### La croissance économique aurait atteint 8,5 % en 2022

A l'issue d'une visite à Kinshasa du 8 au 14 février 2022, les services du FMI ont [annoncé](#) le 15 février 2023 avoir révisé les prévisions de croissance du PIB réel de la RDC. Ils estiment désormais que la croissance aurait atteint 8,5 % en 2022, soutenue par une production plus forte du secteur minier. La production minière aurait en effet augmenté d'environ 20%, compensant la révision à la baisse de la croissance du secteur hors minier. Selon les [données](#) publiées par la Banque Centrale du Congo, en 2022, la RDC aurait produit 2,36 millions de tonnes de cuivre (+30,9% par rapport à 2021) et 111 309 tonnes de cobalt (+19,5%). Le FMI estime que la croissance devrait rester élevée, à 8 %, en 2023.

## Sao Tomé-et-Principe

### Annnonce de mesures pour lutter contre la hausse du coût de la vie

Le gouvernement santoméen a annoncé une série de mesures visant à lutter contre la hausse du coût de la vie, alors que l'inflation devrait s'établir à 11,2% en 2023, après avoir atteint 8% en 2021 et 15% en 2022 selon le FMI, le pays étant affecté par les hausses de prix internationales sur

l'alimentaire et les carburants à la suite de la guerre en Ukraine, ainsi que le renchérissement du commerce maritime. Parmi les mesures annoncées, une exonération totale des droits de douane sur certains produits va être mis en place, notamment pour des produits alimentaires tels que le riz, le lait, les pâtes ou encore le sucre et le sel, mais également sur le savon et les produits d'hygiène féminine. En outre, le gouvernement a également pris des mesures visant à limiter la hausse du prix du riz, voulant empêcher sa vente à un prix supérieur à 20 dobras le kilo, soit environ 82 centimes d'euros.

### Un déficit commercial qui s'aggrave en 2022

La balance commerciale de Sao Tomé et Principe est structurellement déficitaire, et voit son déficit s'aggraver (-151 M USD) en 2022. D'un point de vue global, les exportations du pays sont en chute par rapport à 2021 (-11%) mais restent à un niveau bien supérieur à avant la pandémie (+72% par rapport à 2019) montrant un certain dynamisme, portées notamment par la montée en puissance des exportations d'huile de palme (x15 depuis 2019). Concernant les importations, qui ont connu une hausse de 11% en 2022, elles sont alimentées notamment par la hausse des achats de biens d'équipement (+58%), ainsi que de produits pétroliers (+62%). L'Europe continue d'être la destination privilégiée des exportations (88% du total en 2022), en particulier les Pays-Bas (50%), la Belgique (18%) et le Portugal (11%). Concernant les importations, le Portugal conserve une part de marché importante (39% en 2022), suivi par le Togo (17%) et l'Angola (17%).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)